

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00314
Numéro SIREN : 837 641 240
Nom ou dénomination : 2A A ZAIDE

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2019 sous le numéro de dépôt A2019/006975

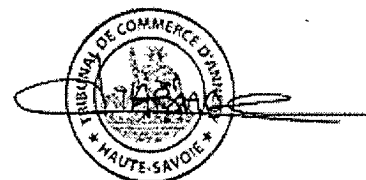
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ANNECY



806473

Dénomination : 2A A ZAIDE
Adresse : 10 place de Châtillon Cran Gevrier 74960 Annecy -
FRANCE-
n° de gestion : 2018B00314
n° d'identification : 837 641 240
n° de dépôt : A2019/006975
Date du dépôt : 05/08/2019

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 28/05/2019



806473

2A A ZAIDE

**Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 6 000 euros
Siège social : 10 place de Chatillon CRAN GEVRIER
74 960 ANNECY
RCS ANNECY B 837 641 240**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 MAI 2019**

L'an deux mil dix-neuf,
Le vingt-huit mai,
A 14h00

M. Thierry BERRUER
Demeurant 10 Place de Chatillon-CRAN GEVRIER - 74960 ANNECY
Associé unique et Président de la société 2A A ZAIDE ,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Thierry BERRUER, associé unique, souhaite faire nommer un Directeur général au sein de la société 2A A ZAIDE.

En conséquence, Monsieur Thierry BERRUER, associé unique

II - A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

TB

PREMIERE DECISION

L'Associé unique en application de l'article 16 des statuts, nomme, pour une durée illimitée, à compter de ce jour, en qualité de Directeur Général :

Madame Hadda MILOUDI épouse BERRUER
Née le 2 mai 1973 à AZROU (MAROC)
Demeurant 10 Place de Chatillon-CRAN GEVRIER - 74960 ANNECY
De nationalité française

Il est par ailleurs prévu expressément que Madame Hadda MILOUDI épouse BERRUER ne percevra au titre de ses fonctions de Directeur Général aucune rémunération à compter de ce jour jusqu'à la prochaine Assemblée décidant du contraire.

Elle sera cependant remboursée de ses frais de représentation et de déplacement sur justification.

Madame Hadda MILOUDI épouse BERRUER, Directeur Général ainsi nommée, est introduite en séance et remercie l'associé unique de la confiance qu'il veut bien lui marquer, accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

SECONDE RESOLUTION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Bon pour acceptation des fonctions de
directeur Générale

M. Thierry BERRUER
Le Président

